7 raisons pour une Aire de Valorisation de l’Architecture et du Patrimoine au Conquet

Le Conquet possède :

 un très riche patrimoine architecturallégué par son histoire,

 un patrimoine naturel terrestre et maritime sans pareil,

 des paysages marqués par des points de vue remarquables.

L’objectif de l’AVAP est de mettre en valeur cette richesse et de renforcer ainsi l’identité du Conquet.

1- Pas de mise en valeur sans protection, et pas de protection sans règles communes**.**

2- L’aboutissement logique d’un ensemble de démarches : monuments classés et inscrits, sites classés ou inscrits, station verte, port d’intérêt patrimonial, agenda 21, renforcé par un engagement de l’équipe municipale élue en 2014.

3- Améliorer progressivement, sur le futur, l’harmonie et l’esthétique des constructions dans le périmètre de l’AVAP, sans interdire la réalisation de projet (construction ou extension) contemporain innovant en cohérence avec l’environnement existant.

4- Préserver la beauté des ensembles paysagers

5- Assurer la valeur pécuniaire du patrimoine de chacun dans d’une commune attractive, de renon où il est désirable de séjourner et d’habiter.

6- Sous certaines conditions les investissements locatifs en zone AVAP bénéficient d’avantages fiscaux

7- A l’heure du transfert à la CCPI de la compétence en matière d’urbanisme (PLUI versus PLU), l’AVAP garantit la préservation de l’identité conquétoise, de son caractère spécifique, emblématique, reconnu au sein du Pays d’IROISE, et au-delà.